



## COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

Aigle, 22 mai 2025

### Projet AOMC 2030 – Sécurisation du tracé entre Collombey et Monthey Inauguration officielle du chantier

**Le projet AOMC 2030 est entré aujourd’hui dans une phase décisive avec le lancement officiel du chantier, marqué par une cérémonie d’inauguration et les premiers coups de pelle au collège du Corbier à Collombey-Muraz. Cette étape symbolique en présence des autorités consacre le début des travaux de l’un des projets d’infrastructure les plus ambitieux de la région, devisé à 210 millions de francs\*.**

L’événement s’est déroulé en présence des autorités cantonales et communales, ainsi que du directeur suppléant de l’Office fédéral des transports (OFT), soulignant l’importance stratégique de ce projet qui permettra de rapprocher les pôles de Monthey et Collombey-Muraz d’Aigle, de la Vallée d’Illiez et de l’axe CFF du Simplon.

L’objectif de ce projet mené par les Transports Publics du Chablais (TPC) est de sécuriser le tracé, d’améliorer la mobilité douce et l’offre de transports publics de toute l’agglomération. Actuellement, la ligne ferroviaire de l’AOMC (Aigle-Ollon-Monthey-Champéry) circule en partie sur la route cantonale, avec des passages routiers non sécurisés et des carrefours potentiellement dangereux. La modification du tracé permettra de remédier à ces problématiques.

#### **Un chantier en trois phases, pour une mise en service complète d’ici 2030:**

Les travaux démarrent dans le secteur du Corbier, dans la commune de Collombey-Muraz, à l’endroit même où sera implantée la future halte souterraine de Collombey. Le chantier se déroulera en trois grandes phases dont les principales réalisations seront :

##### **Phase 1**

- Construction du tronçon souterrain dans la zone du Corbier
- Construction de la nouvelle halte de Collombey, reliée à la halte CFF et aux bus
- Déplacement du croisement ferroviaire et création d’une voie de garage au lieu-dit « Les cartes »
- Construction du nouveau passage routier à Clos-Donroux, sous la ligne CFF

##### **Phase 2**

- Construction du nouveau tracé AOMC le long de la ligne CFF
- Construction de la nouvelle halte Monthey Clos-Donroux
- Déplacement de la gare AOMC de Monthey-Ville dans le nouveau pôle multimodal de la gare de Monthey
- Mise en service du nouveau tracé Monthey-Aigle

**Phase 3**

- Construction du tronçon entre la gare de Monthey et le passage inférieur du Raccot en direction de la Vallée d'Illeiz
- Démontage de l'ancien tracé et réaménagement par les communes avec des axes de mobilités douces
- Mise en service du nouveau tracé entre Monthey et Champéry

A l'horizon 2030 ces nouveaux aménagements offriront un parcours entre Monthey et Aigle entièrement sécurisé et plus rapide de l'ordre de 5 minutes, avec une cadence améliorée aux heures de pointe.

**Citations :**

*« L'AOMC 2030 incarne la collaboration exemplaire entre les TPC, la Confédération, le Canton et les Communes en matière de développement de l'offre de transports publics. C'est un projet ambitieux, à la hauteur des besoins croissants dans cette région dynamique. »*

Martin von Känel, directeur suppléant de l'Office fédéral des transports

*« Je me réjouis de voir ce projet, pensé par et pour la région, entrer dans sa phase de réalisation. Il s'agit en effet d'une étape décisive pour la mobilité dans le Chablais valaisan et les bénéfices attendus sont considérables. »*

Franz Ruppen, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

*« Pour les TPC, il s'agit d'un défi en termes d'organisation et de planification. De nombreuses personnes vont œuvrer à cette réalisation qui changera la mobilité dans la région, notamment en rapprochant les pôles de Monthey et Collombey d'Aigle et de l'axe du Simplon. »*

Olivier Français, Président des TPC

**Informations et suivi du projet**

Un site internet dédié fournit toutes les informations sur le projet et sera mis à jour régulièrement pour suivre l'avancement des travaux : [www.aomc2030.ch](http://www.aomc2030.ch).

*\* Montants hors taxes, base de prix avril 2024 / Indice du renchérissement de la construction ferroviaire (IRF) = 150.*

**Pour toute demande de renseignements, merci de contacter :**

Armand Goy, spécialiste en communication institutionnelle  
Transports Publics du Chablais (TPC)  
Email : [armand.goy@tpc.ch](mailto:armand.goy@tpc.ch)  
Tél. : 024 468 07 55

---

**À propos des Transports Publics du Chablais :**

Trait d'union entre les cantons de Vaud et du Valais, les Transports Publics du Chablais (TPC) exploitent un réseau de bus et quatre lignes ferroviaires desservant 23 communes du Chablais et assurant une connexion efficace avec l'axe CFF du Simplon.

Forts de plus de 400 collaboratrices et collaborateurs, les TPC garantissent une mobilité sûre et confortable en maintenant et développant des infrastructures modernes pour répondre aux besoins croissants des usagères, des usagers et des collectivités publiques. Les TPC jouent ainsi un rôle central dans le développement d'une mobilité durable dans la région.

[www.tpc.ch](http://www.tpc.ch)

Retrouvez les TPC sur [LinkedIn](#), [Instagram](#), [YouTube](#) et [Facebook](#)

---



Un projet soutenu par :

